

# Le Chapetois

bulletin Municipal Mars 2016



Photo Sébastien Jeanne Cabinet Marniquet

## Édito du Maire



Chères Chapétoises, chers Chapétois

La Commune n'est plus une entité autonome dans sa gestion comme cela semblait être le cas par le passé. Nous constatons aujourd'hui une forte ingérence de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Intercommunalité dans les affaires des communes.

Les réformes territoriales (Régions, intercommunalités) et les réformes fiscales (DGF, FPIC) en cours bouleversent les repères et les élus locaux doivent adapter leurs stratégies de gestion en fonction des nouvelles exigences.

Gérard Larcher, président du Sénat, défend à juste titre l'existence de la **Commune** qui doit rester l'entité de base de notre organisation territoriale. Cependant la commune voit son autonomie se réduire, de réforme en réforme et doit à l'inverse faire face à de plus en plus de contraintes. Dans ce contexte, il est difficile pour le maire et le conseil municipal de prévoir sereinement des projets. Ils se voient au contraire contraints de les subir ou au mieux de les accompagner.

- Les baisses des dotations de l'Etat (DGF notamment) réduisent les capacités financières de la commune alors que dans le même temps L'Etat se décharge de compétences lui incombant. Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) en sont une démonstration : dès septembre 2014, la commune a dû assumer la mise en place de moyens humains et financiers pour proposer un projet éducatif normalement de la compétence de l'Education Nationale.
- Le Département voit aussi sa DGF se réduire de 132 millions d'euros d'ici 2017 soit une baisse de 90% par rapport à 2015. Cela aura une incidence directe sur les aides financières que les communes pouvaient en attendre pour certains de leurs investissements.
- Le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) nous impose l'urbanisation de nos communes pour satisfaire la demande de logement des Franciliens. Cette obligation est certes très légitime politiquement mais elle contraint les communes à assumer ces projets. Le secteur du Mitan à Chapet en est un exemple.
- La Communauté Urbaine « Grand Paris Seine & Oise » qui vient de voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2016, se voit attribuer de nombreuses compétences. Pour certaines d'entre elles, les communes n'auront qu'un rôle consultatif.

Ce ne sont que quelques exemples mais ils illustrent bien cette perte d'indépendance des communes. Ne préjugeons pas de l'avenir, mais si les choses doivent changer, faisons en sorte de les accompagner plutôt que de les subir.

*« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat ». Kofi ANNAN, ancien secrétaire général de l'ONU*

*Votre Maire, Jean-Louis Francart*



## Les vœux du Maire, le 10 janvier

### Que 2016 soit une année prospère...

Le dimanche 10 janvier, Monsieur Le Maire entouré des membres du conseil municipal a présenté ses bons vœux pour l'année 2016.

Dans son discours, il est bien évidemment revenu sur les tristes événements qui ont endeuillé l'année passée mais il a surtout été porteur d'un vrai message d'espoir et de dynamisme pour l'année nouvelle.

Cette cérémonie, toute en simplicité et en authenticité, a été l'occasion de réunir les nouveaux habitants du village et de mettre à l'honneur les médaillés du travail.

Ce moment de convivialité s'est poursuivi autour d'un buffet aussi appétissant que gourmand préparé par les deux restaurateurs du village.

A cette occasion, nous remercions encore chaleureusement Marina Horvat de la crêperie « La Terrasse » ainsi que Monsieur et Madame Hulot de « Rest'Orange ».



### Félicitations à nos médaillés du travail :

**Médailles d'Argent: 20 années de carrière:** Madame Lepleux Françoise et Messieurs Guesdes Charles (absent), Pangrazzi Richard, Sourdis François (absent), Fleury François (absent).

**Médailles Vermeille: 30 années de carrière:** Madame Darras Laurence et Monsieur Le Bail Yvan (argent et vermeil).

**Médailles d'or: 35 années de carrière:** Madame Thomas Patricia.

**Médailles Grand Or: 40 années de carrière :** Madame Barrocco Christine et Monsieur Coury Didier.

A toutes et tous nous adressons nos plus sincères félicitations pour leurs longues carrières

## Voirie



Les dernières réalisations de voirie qui clôturent la fin de l'exercice de la CA2RS sont :

-L'aménagement de l'entrée de Chapet côté Verneuil avec la plantation d'arbustes qui ont pour but de masquer les terrains en friche et de donner une image plus agréable lors de l'entrée dans notre village.

-La réfection de trottoir en face de la mairie car celui-ci était très accidentogène.

-La réfection partielle du sol et la mise en place de butées de stationnement au niveau du Belvédère Grand Rue et ceci à la demande des riverains.

- L'avancement de la ligne de stop Grand Rue au niveau de la mairie afin d'améliorer la visibilité en espérant ainsi un plus grand respect de cette signalisation.

### La Commission Voirie

## *En salle de Conseil avec nos jeunes citoyens.*

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont été reçus par le Maire et ses Adjoints à la mairie : cela s'est déroulé le 4 février dernier.

Comme l'année passée, nous avons reçu la visite des enfants



Accueillis dans la salle du conseil, impressionnante par le symbole qu'elle représente pour les enfants, la 'séance' a débuté. Monsieur le Maire a présenté les rôles et fonctions de chacun : Maire, Adjoints, Conseillers et décrit le fonctionnement de la mairie et les différents aspects du fonctionnement au quotidien.

### *Rentrée 2016*

Madame, Monsieur, futurs parents d'élève ...

Votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre de cette année 2016. Il peut donc faire sa rentrée à l'école Jacques Prévert, au mois de septembre prochain.

Je vous invite dès à présent à prendre contact avec le service scolarité de la Mairie de Chapet où votre enfant doit être inscrit en premier lieu. Merci de prendre ensuite rendez-vous auprès de l'école ( 01 34 74 33 13 ), où je vous recevrai pour les formalités définitives.

A très bientôt donc.

*Le Directeur. Laurent FOLLIOU*

Les enfants avaient au préalable travaillé le sujet et ont été intéressés par les sujets qui les touchent au quotidien : les travaux dans la cour d'école, la cantine, la possibilité de construire une piscine, un mini stade, l'entretien des routes. Nous avons pu leur expliquer le fonctionnement de la commune, les contraintes et les impératifs et donner quelques notions sur le budget municipal. Leurs questions, préparées dans le cadre d'une démarche pédagogique avec leur enseignant sont venues ensuite.

Comment avez-vous été élus ? Quelle est la durée de votre mandat ? Avez-vous un travail ou êtes-vous à la retraite ? Est-ce votre fonction vous plaît ? Combien de temps y passez-vous chaque semaine ? Quels sont les futurs projets ?

Des questions pertinentes qui ont permis de les éclairer sur le fonctionnement de la Mairie et le rôle des élus.

*Véronique Laborde,*



### *Travaux d'élagage et d'abattage*

Dans le cadre de l'entretien des réseaux de transport d'électricité de travaux d'élagage et d'abattage d'arbres vont être effectués sur la Commune au cours du premier semestre 2016, par l'entreprise RTE, Gestionnaire du réseau de transport d'électricité.



## *Elections Régionales - Décembre 2015*

Petit retour sur les élections de décembre dernier : Les élections régionales françaises de 2015 ont eu lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les conseils régionaux pour un mandat de six ans. Ces élections étaient les premières dans le cadre des nouvelles régions délimitées par la loi du 16 janvier 2015.

### **Résultats du 1er tour à Chapet**

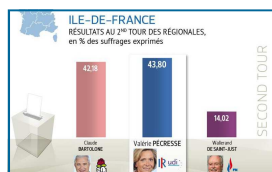
Participation : 58,11 %

Valérie PECRESSE Liste d'Union de la droite : 34,80 % - 166 votes  
Wallerand DE SAINT JUST Liste du Front national : 28,51 % - 136 votes  
Claude BARTOLONE Liste d'Union de la gauche : 16,77 % - 80 votes  
Emmanuelle COSSE Liste d'Europe-Ecologie-Les Verts : 7,34 % - 35 votes  
Nicolas DUPONT-AIGNAN Liste Debout la France : 5,87 % - 28 votes  
Pierre LAURENT Liste Front de Gauche : 2,73 % - 13 votes  
Valérie SACHS Liste divers droite : 1,68 % - 8 votes  
François ASSELINEAU Liste Divers : 1,47 % - 7 votes  
Nathalie ARTHAUD Liste d'extrême gauche : 0,42 % - 2 votes  
Aurelien VERON Liste divers droite : 0,21 % - 1 vote  
Dawari HORSFALL Liste Divers : 0,21 % - 1 vote



**Abstention 41,89 % - 351**

**Votants 58,11 % - 487**



### **Résultats 2ème tour à Chapet**

Participation : 63,72 %

Valérie PECRESSE Liste d'Union de la droite : 52,96 % - 277 votes  
Claude BARTOLONE Liste d'Union de la gauche : 25,43 % - 133 votes  
Wallerand DE SAINT JUST Liste du Front national : 21,61 % - 113 votes

**Abstention 36,28 % - 304**

**Votants 63,72 % - 534**

*Veronique Laborde*

## *La Bibliothèque de Chapet*



Vous adorez lire, vous voulez inciter vos enfants à lire plus ? Vous disposez à Chapet d'une petite bibliothèque qui est animée par l'association 'Lire à Chapet'.

La bibliothèque est située dans le bâtiment de la mairie, au rez-de-chaussée et est ouverte à tous les chapétois. Vous y trouverez des romans, les derniers prix littéraires, des livres d'histoire, des livres pour enfants, des livres éducatifs, des BD, des revues .... Il y en a pour tous les goûts.

La bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi.

L'accès est gratuit pour les enfants scolarisés à Chapet : n'hésitez plus ... franchissez la porte !

*Veronique Laborde*



Ça y est ! C'est fait. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, 73 communes de la vallée de la Seine sont réunies dans une même communauté urbaine qui s'étend de Conflans-Ste-Honorine à l'Est jusque Rosny-sur-Seine à l'Ouest. Ce grand regroupement de communes aura pour objectif de mieux optimiser les moyens et de mutualiser les services.

Quelques chiffres :

- 405 049 habitants sur près de 500 km<sup>2</sup> de superficie
- 10 communes de moins de 500 habitants
- 28 communes de plus de 2500 habitants
- 29 communes sur la rive droite de la Seine, 44 sur la rive gauche
- Environ 55 km de Seine : 18 îles
- 18 franchissements (ponts routiers et ferroviaires, passerelles, viaducs...)
- 2100 km de voiries
- 9 gares Eole à terme

La Communauté urbaine assurera les compétences obligatoires suivantes :

Le développement économique et le tourisme

La mobilité et les déplacements urbains

Les équipements socio-culturels et sportifs

L'aménagement de l'espace et l'équilibre social de l'habitat

La voirie et le stationnement

La politique de la ville

L'environnement

La gestion de divers services publics d'intérêt collectif : collecte et traitement des déchets, la distribution de l'eau et l'assainissement...



## *Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise...suite*

Les 73 Communes:

Achères, Andrésy, Arnouville-lès-Mantes, Aubergenville, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-Vexin, Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Chnateloup-les-Vignes, Chapet, Conflans-Sainte-Honorine, Drocourt, Ecquevilly, Épône, Évecquemont, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Goussonville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Hardricourt, Hargeville, Issou, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Juziers, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Les Alluets-le-Roi, Les Mureaux, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Médan, Méricourt, Meulan-en-Yvelines, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Montalet-le-Bois, Morainvilliers, Mousseaux-sur-Seine, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Orgeval, Perdreaux, Poissy, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Sailly, Soindres, Saint-Martin-la-Garenne, Tessancourt-sur-Aubette, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Vert, Villennes-sur-Seine.

Dans sa tâche, le président sera secondé par :

- 15 vice-présidents, dans l'ordre de nomination: Mmes Sophie PRIMAS, Mrs Karl OLIVE, Pierre BEDIER, Mme Catherine ARENOU, Mrs Laurent BROSSE, François GARAY, Eric ROULOT, Mme Suzanne JAUNET, Mr Jean-Luc SANTINI, Mme Cécile ZAMMIT-PAUPESCU, Mrs Pierre DUMOULIN, Dominique PIERRET, Christophe DELRIEU, Jean-Luc GRIS, Jean-Michel VOYER.
- 6 délégués : MmeS Fabienne DEVEZE, Rama SALL et Mrs Marc HONORE, Dominique BOURE, Dominique BELHOMME, Michel LEBOUCC

Les communes ont désigné leurs représentants qui siègeront au conseil communautaire, instance de décision où seront débattus les sujets soumis par le président. Ils sont 129 au total mais un seul pour Chapet. Lors de la première séance de ce conseil communautaire, Philippe TAUTOU, maire de Verneuil-sur-Seine a été désigné premier Président de la CU. C'est un homme d'expérience qui précédemment, avait présidé la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine à 12 communes.

Les 73 maires pourront se réunir en « conférence » pour débattre sur les grandes orientations de la communauté urbaine.

Souhaitons bonne chance au président, aux 21 vice-présidents et conseillers délégués, aux 129 conseillers communautaires pour que la mise en route de cette grande intercommunalité se passe dans les meilleures conditions, pour le bien des administrés.

*Jean-Louis FRANCART*



L'année 2016 sera déterminante pour mettre tous les services en ordre de marche. Tout est à faire. En pratique, l'exercice de la compétence sera assuré par la commune dans un premier temps et sera ensuite transféré à la CU en cours d'année.

Pour les habitants qui auront des demandes, des réclamations concernant les compétences de la CU, l'interlocuteur sera toujours la commune, « porte d'entrée » vers les services de la communauté urbaine.

## *Histoire de Chapet* CRIMES A CHAPET (II)

### LE SECOND CRIME DE BAZINCOURT EN 1823

**LES FAITS** : dans la soirée du 15 décembre 1823, le garde chasse, Charles Pottier, a quitté sa maison de Bazincourt pour aller faire sa ronde. Il a dépassé le lieu dit Chêne Ferré, quand soudain une pluie de plombs l'atteint, il a juste le temps de voir s'enfuir deux hommes avant de s'écrouler. Sa femme, inquiète de son retard, l'a découvert une heure plus tard gisant dans son sang et l'a fait transporté chez lui.

**L'ENQUÊTE** : le lendemain, 16 décembre, sont arrivés le juge de paix, les maires de Verneuil et de Chapet, accompagnés de deux gendarmes. Quarante grains de plomb ont troué le corps du garde Pottier !! , le 19 au matin, âgé de 35 ans, le garde s'est éteint.

Entre deux accès de fièvre, il a livré quelques indices. Il se connaît, au village de Chapet, dit-il, deux ennemis, Michel Bornet et Jean Baptiste Daniel dit Ferrant. Il y a deux ans ils braconnaient, et il a tiré sur leurs chiens, depuis il se savait menacer.

A Chapet, on mène aussi l'enquête sur Barthélemy Bureau dit l'Erupé, connu comme repris de justice, bagarreur et braconnier notoire, mais celui-ci a pu justifier de sa présence en un autre lieu, le soir du crime.

Une chose est sûre, le garde Pottier a été assassiné par des braconniers. On fouille donc les maisons de Bornet et Daniel où l'on trouve quantité de matériel de braconnage (bourses à fureter, peaux de lapins...). Le 23 décembre, Bornet et Daniel sont écroués à la prison de Versailles.

**UNE AFFAIRE POLITIQUE !** : Depuis l'assassinat de Pottier on parle beaucoup des braconniers, de plus en plus nombreux en un temps où les anciens soldats de la révolution ou de l'Empire ont conservé des armes. Quant aux Lois sur la chasse, trop sévères sous l'ancien régime elles font preuve désormais d'une extrême indulgence.

Or le gibier prolifère et les habitants de Chapet ne sont pas d'humeur à laisser dévaster leurs récoltes. Le village, situé à l'écart des grandes routes, possédant de nombreuses habitations creusées dans le calcaire, est envahi de braconniers qui, avec ceux de Vaux, Bures, Verneuil et Vernouillet sont organisés en bandes qu'on appelle des «Bricoles».

A Chapet, l'affaire tourne au scandale car le maire, Lemoine, ayant été le compagnon de braconnage des inculpés, est suspecté de connivence étroite avec eux, tant et si bien qu'il est destitué de ses fonctions et révoqué le 19 mai 1824.

**LE PROCES** : la procédure s'avère difficile : il n'y a ni preuves directes du crime, ni aveux. Le 6 août 1824, la cour royale de PARIS ordonne la mise en accusation de Bornet et de Daniel et leur renvoi devant la cour d'assises de Versailles.

A l'audience du 19 novembre 1824, la cour, à la majorité de trois voix contre deux, a acquitté Bornet et Daniel !!

De retour à Chapet, ils eurent tôt fait de reprendre leur vie de labeur et un plus tard leurs habitudes de braconnage . . . . .



## UN DOUBLE CRIME DE L'INDIFFERENCE EN 1829

La semaine de Noël 1829, on a trouvé deux petits ramoneurs qui étaient gelés, roides de froid, morts. De mauvaises gens de Chapet leurs avaient refusé l'hospitalité.

## LE CRIME DE 1875

A 27 ans, Philippe Dufays est très mal vu par les habitants de Chapet - il est alcoolique et paresseux - sauf des époux Chenier qui continuent à lui fournir du travail.

En 1875, il a aidé le couple Chenier à faire la moisson. Un malentendu a éclaté entre eux au sujet de son salaire. Pour éviter tout problème la femme Chenier a convaincu son mari de lui donner ce qu'il voulait. Mais le journalier les a pris en grippe, à tel point que lorsqu'en septembre un incendie a éclaté dans leurs dépendances, tout le monde a pensé que c'était Dufays, mais, un non lieu a été prononcé. Il s'est mis à répandre des rumeurs diffamatoires sur le compte des Chénier, il a été condamné à nouveau.

Au mois de juin, il est allé la voir dans les champs en lui demandant de lui payer 50 francs pour compenser les quarante jours passés en prison sinon il irait la tuer chez elle. Il a répété à son mari plusieurs fois que, s'il la croisait cela irait mal.

Le samedi 19 août, il s'est enivré et est parti aux champs, Louis Chenier n'étant pas aux côtés de sa femme, il s'est attaqué à elle violemment. D'abord, il lui a mis un coup de couteau au visage, puis à la poitrine. Touchée au poumon, elle est tombée au sol. Il s'est alors acharné et lui a donné quatorze autres coups dans le dos. Il est ensuite parti, menaçant de tuer une autre personne.

Il s'est caché dans les bois du comte Daru, mais sans ressources, il s'est constitué prisonnier le 24 août 1875.

Son procès a commencé le 17 novembre 1876, à Versailles. Dufays a reconnu avoir tué Mme Chenier. Les jurés, après 15 minutes de délibération ont condamné Dufays à la peine de mort.

Il a été gracié par le président Mac Mahon. Sa peine a été commuée en prison à perpétuité.



*Daniel MOLINA*

## Boîtes à Lettres

Une heure, le facteur n'est pas passé...  
Deux heures, le facteur n'est pas passé...

Cette petite chansonnette enfantine pourrait hélas prendre un jour tout son sens dans notre village car force est de constater que de nombreuses habitations ne disposent ni d'une boîte à lettres, ni d'une numérotation apparente permettant d'identifier clairement les occupants et de permettre, ainsi, une distribution optimale du courrier.



L'obligation de détenir une boîte à lettres est pourtant prévue par les textes et notamment par le Code des Postes et des Communications Électroniques.

Ainsi, les dispositions combinées de l'arrêté du 29 juin 1979 et de l'article R1-1-5 du code précité stipulent que « la distribution du courrier est subordonnée à l'existence chez le destinataire d'une installation de réception des envois de correspondance accessible ».

En outre, depuis du 12 juillet 1979, chaque propriétaire d'une construction neuve individuelle ou collective est dans l'obligation de faire installer une boîte à lettres normalisée (respectant les normes NF).

Alors, pour ceux d'entre nous qui ne seraient pas encore équipés, il est grand temps de nous mettre en conformité.

Une heure, le facteur n'est pas passé...Deux heures, le facteur n'est pas passé...Trois heures, le facteur est passé !

*Magalie Chaloyard,*

## Recensement militaire



Votre enfant a 16 ans dans l'année, n'oubliez pas de qu'il doit se faire recenser dans le trimestre de son anniversaire, afin d'obtenir l'attestation de recensement qui lui permettra de se présenter aux examens (Bac, etc...) , pour s'inscrire au permis de conduire et qui rendra son inscription automatique sur les listes électorales lors de ses 18 ans.

Les jeunes gens (filles comme garçons) concernés doivent venir en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, la formalité ne prend que quelques...





*La Coordination G erontologique Locale recrute pour l' t  2016, des  tudiants dans le cadre du dispositif YES (Yvelines  tudiants S niors).*

**Emploi saisonnier pour Juillet et/ou ao t 2016**

-   Vous  tes  tudiant r sident dans les Yvelines ou poursuivant des  tudes dans ce d partement
-   Vous avez au moins 21 ans et 1 an de permis de conduire
-   Vous aimez les contacts

Vous assurerez, sous contr le des professionnels de la coordination, des visites de convivialit  (conversation, jeux de soci t , promenade...) au domicile de personnes  g es isol es.



Cv et lettre de motivation avant fin mai  :

**Mme LE DR AU Elodie**

**coordination g erontologique locale - Territoire val de Seine Oise**

**2 bld Richard Garnier - BP 333**

**78703 Conflans Sainte Honorine**

[clic.boucladeseine@wanadoo.fr](mailto:clic.boucladeseine@wanadoo.fr)

**Francine BILLOU **

*Jeunes lyc ens  trangers  
Br siliens et Allemands,  
cherchent une famille d'accueil*



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes  trangers viennent en France gr ce   l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une ann e scolaire, un semestre ou quelques mois au coll ge ou au lyc e, pour apprendre le fran ais et d couvrir notre culture. Afin de compl ter cette exp rience, ils vivent en immersion dans une famille fran aise pendant toute la dur e du s jour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs d marches et s'occupe de leur trouver un h bergement au sein de familles fran aises b n voles.

Ce s jour permet une r elle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une exp rience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme   la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'exp rience vous int resse, appelez-nous !

**Renseignements :**

**CEI-Centre Echanges Internationaux**

**Sylvia Garcia Renard, 16, bis, Rue de Bazincourt**

**78480 Verneuil sur Seine,**

**t l : 01 39 71 79 68, port : 06 14 09 70 51, s**

**[sylviarenard@hotmail.com](mailto:sylviarenard@hotmail.com)**

**Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32**



## Collecte des déchets



### Le tri sélectif

Lors de la réception des collectes sélectives (emballages recyclables et papiers - bac gris à couvercle marron) de votre commune au centre de tri, le SIVaTRU évalue la proportion des erreurs de tri.

Ces erreurs de tri passent sur la chaîne de tri en vue d'un tri mécanique et manuel par 12 opérateurs puis sont envoyées à l'incinération puisqu'elles ne sont pas recyclables. Elles représentent donc un surcoût important car elles devraient être jetées avec les ordures ménagères et ne pas passer par le centre de tri.

Principales erreurs de tri : les plastiques non recyclables (films, barquettes, sachets ...), les sacs fermés (qu'ils contiennent des ordures ménagères ou des emballages recyclables) et le polystyrène.

**Rappel : les emballages doivent être vidés et jetés en vrac dans le bac, surtout pas enfermés dans un sac.**

Attention en cas de trop nombreuses erreurs de tri, votre bac peut ne pas être collecté. La proportion d'erreurs de tri est appelée « taux de refus ». Le taux de refus est en nette amélioration depuis 2013 pour l'ensemble des communes du SIVaTRU et pour Chapet en particulier.

**Bon à savoir : ce taux de refus est l'une des composantes du calcul de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).**



	Moyenne 2015	Moyenne 2014
CHAPET	13,42%	15,11%
Moyenne SIVaTRU	14,54%	15,28%

Bravo pour vos efforts de tri !

*Rosine THIAULT Vice Présidente du Sivatru*

### Collecte des déchets toxiques.

Attention! La collecte a changé d'horaire:

Le samedi matin de **9h à 13h**.

Prochaines collectes:

Samedi 4 juin 2016 de 9h à 13h

Samedi 1er octobre de 9h à 13h

**Parking de la mairie**



## *Un peu de civisme.*

Chapetois, chapetoises,

Nous avons fréquemment constaté que des véhicules étaient mal stationnés dans le village. Parallèlement, de nombreuses plaintes ont été remontées auprès de la mairie concernant ces véhicules se garer mal ou à des endroits interdits.

Nous rappelons à tous les habitants qu'il est strictement interdit de se garer sur les trottoirs : c'est l'infraction la plus courante constatée. ,

Vous conviendrez avec nous qu'il est dangereux qu'une personne (enfants, aînés, assistantes maternelle...etc) soit obligée de descendre sur la chaussée lorsqu'elle marche sur un trottoir, risquant de se faire renverser par un véhicule roulant à vive allure dans Chapet.



Nous rappelons à cet égard que le propriétaire d'un véhicule mal stationné et occasionnant un accident en est responsable.

Bien souvent, nous avons remarqué que des places étaient disponibles à faible distance : soyons citoyens et responsables, faisons l'effort de respecter cette règle ! D'autant que la gendarmerie serait en droit de verbaliser ces abus.

*Le Conseil Municipal*

## *Ouverture à Chapet d'une activité d'Ergothérapeutes.*

Nous vous informons de l'ouverture d'une activité libérale en ergothérapie depuis Janvier 2016, au sein de la clinique de Bazincourt, route de Verneuil, à Chapet.

Madame BOUISSONNIE et Madame DUVAL sont ergothérapeutes diplômées d'Etat et possèdent des expériences professionnelles dans divers domaines comme la rééducation fonctionnelle adulte (en traumatologie et neurologie), la gériatrie, la pédiatrie en libérale, la psychiatrie.

Des prestations de rééducation, de réadaptation, réinsertion et de prévention auprès de toute population, sous prescription médicale, sont actuellement proposées.

Elles sont installées à Bazincourt et disposent de ce fait d'un plateau technique de rééducation équipé ouvert de 17h à 20h du Lundi au Vendredi et le Samedi toute la journée.

L'intervention à domicile est également possible dans les secteurs de Chapet, les Mureaux, Poissy, Cergy et Mantes la Jolie.

Pour toutes renseignements ou prise de rendez-vous :

Madame BOUISSONNIE 0652336767 [gwendobouissonnie@free.fr](mailto:gwendobouissonnie@free.fr)

Madame DUVAL 0631945688 [duval.pauline3@gmail.com](mailto:duval.pauline3@gmail.com)



*Véronique Laborde*



## Les Associations Chapetoises vous informent

### Le Temps Libre,

Assemblée Générale très réussie avec beaucoup de participants qui ont dégusté une galette en fin de réunion. Nous envisageons une sortie à Reims, pays du champagne, le 2 juin prochain. Nous vous tiendrons informés.

n'oubliez pas que le mardi après-midi à le Renardière, nous jouons aux cartes et autres jeux; venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir pour vous faire partager de bons moments de détente.

### Le bureau



### Le Comité des Fêtes

Nous vous présentons le calendrier des prochaines festivités pour le 1er semestre 2016:

- ⇒ **2 avril:** soirée Casino au foyer rural
  - ⇒ **21 mai:** concours de pétanque
  - ⇒ **18 juin :** soirée dansante à thème
- Surveillez les panneaux d'affichage pour plus de renseignements sur ces manifestations.

### Le bureau



### Les Chapetons

Lors de l'assemblée générale du 28 janvier, le bureau a été reconduit pour 3 ans sauf la vice-présidente qui est démissionnaire et ne sera pas remplacée, le poste n'ayant pas lieu d'être.

Nous avons aussi prévu de mettre en place une collecte de couches, de lingettes et de produits alimentaires pour les bébés qui seront ensuite redonnés au resto du cœur. La date et les modalités de mise en place de cette collecte vous seront transmises dans un autre CHAPETOIS. Nous continuons nos bricolages et animations le jeudi matin.

**La présidente Véronique ZIMMER**



## *Les Musicales de Chapet : Quintet de Cuivres à Chapet*

L'ensemble Pentatonique a rassemblé un public particulièrement nombreux en ce dimanche 25 janvier en l'église si bien adaptée aux concerts, grâce à son acoustique parfaite (au dire des musiciens).

Nous avons entendu Thierry Kartagener (trompette, cornet, bugle), Guillaume Souchard (tuba coiffé de sa sourdine en chapeau haut de forme), Christian Vives-Quérol (Saxhorn), Olivier Manchon (trompette) et Joël Jody (cor).

Ces différents artistes de haut niveau professionnel se produisent dans différents ensembles internationaux, enseignent dans les conservatoires de la région parisienne et souvent au sein de la police nationale et de la batterie fanfare des gardiens de la paix.

Les oeuvres classiques Vivaldi Bach Lully... ont alterné avec des œuvres plus rares Clarke, Pezel Dukas... sans oublier le contemporain bien connu Georges Delerue.

La beauté des instruments aux magnifiques reflets dorés s'est conjuguée à l'enthousiasme et à la chaleur humaine des artistes avec lesquels nous avons pu échanger comme à l'accoutumée lors du verre de l'amitié qui paracheva très agréablement ce moment culturel partagé.



Prochain concert :

**Dimanche 16 octobre 2016 à 17heures 30**  
**Orchestre Viv'Harmonie**

*Nelly Levesque*  
*du bureau des Musicales de Chapet*

## *L'échappée*



**L'ÉCHAPÉE**

Nous remercions chaleureusement tous les adhérents : vous nous avez permis de continuer l'activité de l'Echapée cette année !

Même en milieu d'année, vous pouvez encore nous rejoindre le mercredi. Venez nous rencontrer au Foyer Rural de Chapet en participant à un cours d'essai offert. (Un prorata ou une carte de 10 cours est disponible tout au long de l'année). Voici les horaires :

- ⇒ **Stretching** - 10h30 à 11h30
- ⇒ **Eveil/initiation danse enfants**- 17h30 à 18h30
- ⇒ **Danse enfants** - 18h30 à 20h
- ⇒ **Fitness** - 20h à 21h30

Le stretching et le fitness sont les cours idéaux pour s'accorder une petite bulle à soi, au milieu de la semaine, entre mamans ou entre amies. Les papas sont aussi les bienvenus :)

En vous inscrivant à plusieurs, bénéficiez de l'offre de parrainage de 10 % par personne !

L'Echapée prépare également le spectacle de fin d'année sur le thème du «Calendrier» :

l'apprentissage des chorégraphies avance bien et les prises de mesure pour les costumes sont faites !

Nous aurons le plaisir de vous accueillir les **samedi 25 et dimanche 26 juin**.

Un stage Adolescent & Adultes de Danse Modern'Jazz est ouvert à Chapet cette année.

Dernière date disponible : Samedi 21 mai de 14h à 16h au Foyer Rural. Venez nombreux !

Pour tout renseignement, n'hésitez à contacter Cécile Baillard, professeur diplômée d'Etat de l'Echapée, au 06 81 86 62 23 ou par mail : [echapee.danse@yahoo.fr](mailto:echapee.danse@yahoo.fr)

*Sophie Giraud*

## Petites Annonces ...Petites Annonces ...Petites



**LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT**

L'équipe de casting sera dans la région  
**PARIS**

**Du 01 Au 02 avril 2016**

**Vous avez du talent**  
Amateur, professionnel, seul, en groupe ou en famille,  
**Vous avez tous votre chance !**

Contactez Robin au 01.46.62.38.07  
Ou inscrivez vous sur [www.incroyabletalent.fr](http://www.incroyabletalent.fr)

**Nous sommes impatients de vous rencontrer !**



Le Secours Catholique recherche des bénévoles "solidarité" sur le secteur.

Contactez Louis ABECASSIS au  
01.34.75.62.51



*Boutique Untrucdefille*

Sur la boutique en ligne [untrucdefille.com](http://untrucdefille.com) vous trouverez tout ce qu'une fille rêve d'avoir dans son dressing mode, bijoux, accessoires, chaussures et idées cadeaux ... [untrucdefille.com](http://untrucdefille.com) vous propose des collections très courtes afin de « Surfer » sur les tendances !

Enfin, vous êtes invit(é)es ... vous cherchez un cadeau de dernière minute ... Ou tout simplement envie de vous faire plaisir ?! Plus besoin de courir partout, untrucdefille s'occupe de tout ... Retrouvez toutes vos commandes chez notre partenaire la crêperie « La Terrasse » à Chapet sur les horaires d'ouverture !

Alors n'attendez plus et venez « Shopper » votre style sur [untrucdefille.com](http://untrucdefille.com) !!

Pour fêter l'arrivée du printemps l'équipe untrucdefille vous invite à venir découvrir ses collections lors de son Expo-Mode Mercredi 30 Mars de 14h à 19h à la crêperie La Terrasse ! Pour l'occasion, **nous** vous organisons une grande Tombola avec...

A gagner 6 produits au total de la boutique ! Pour y participer c'est tout simple, il vous suffit de venir remplir votre ticket à la crêperie « La Terrasse » aux heures d'ouverture et de le déposer dans la Tombola Box [untrucdefille.com](http://untrucdefille.com) !

Deux tirages au sort auront lieu le Mercredi 30 Mars à 15h00 et à 17h30 lors de l'Expo-Vente. Pour gagner, il vous faudra être présentes, auquel cas le produit sera remis en jeu !!!

Venez nombreuses et venez déguster les merveilleuses petites crêpes roses offertes par la crêperie La Terrasse.

*Untrucdefille.*